



Panel de discussion avec les bénéficiaires du FIDC

15 juin 2017

Salle II – Siège de l'UNESCO

Contexte

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) est un fonds volontaire et multi-donateurs et constitue le mécanisme opérationnel de la Convention. Il a pour objet de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les pays les moins avancés qui sont Parties à la Convention de 2005.

Le principal objectif du FIDC est d'investir dans des projets qui aboutissent à des changements structurels par :

- la mise en place et/ou l'élaboration de politiques et de stratégies ayant un effet direct sur la création, la production et la distribution d'une diversité d'expressions culturelles, y compris les activités, biens et services culturels, et l'accès à ceux-ci ;
- le renforcement des capacités professionnelles et des structures organisationnelles jugées nécessaires pour soutenir les industries et les marchés culturels viables aux niveaux local et régional.

Depuis 2010, le FIDC a investi plus de **6 millions de dollars des Etats-Unis** pour **90 projets** dans **51 pays en développement**, couvrant un large éventail de domaines, du développement et de la mise en œuvre des politiques culturelles au renforcement des capacités des entrepreneurs culturels, la cartographie des industries culturelles et la création de nouveaux modèles économiques pour les industries culturelles.

Objectif du Panel

A l'occasion de la 6^{ème} session de la Conférence des Parties, les représentants des Parties auront l'opportunité d'avoir des échanges directs avec les porteurs de projets mis en œuvre au Burkina Faso (2014), à Haïti (2015) et au Maroc (2015).

La session sera modérée par Mme Ouafa Belgacem, membre du Groupe d'experts du FIDC.

Les bénéficiaires du FIDC présenteront leur projet et exposeront les résultats et les défis rencontrés lors de sa réalisation. Ils expliqueront la raison pour laquelle leur projet peut être considéré comme « novateur » et démontreront son impact sur les industries culturelles et créatives dans leur pays. Ils décriront également les retombées du projet depuis son achèvement.

- Madame **Milena SANDLER**, Vice-Présidente de l'Association haïtienne des professionnels de la musique - Ayiti Mizik.

Mme Sandler est gestionnaire de projets culturels, Directrice générale de la Fondation Haïti Jazz et co-proprétaire de Wellcom', une agence de relations publiques, relations de presse et événementiel.

Mme Sandler est Chef du projet « *Cartographie de l'industrie haïtienne de la musique* » qui a bénéficié d'un financement de 85 080 dollars des Etats-Unis. Ce projet, mis en œuvre entre 2016 et 2017, vise à promouvoir l'industrie de la musique à travers le développement d'une cartographie nationale de l'industrie musicale. Ce projet a permis de sensibiliser le gouvernement, le secteur privé et la société civile au potentiel économique et social du secteur, et servir de point de départ pour le développement de la politique culturelle dans le secteur.

- Monsieur **Hamed Patric LEGA**, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso.

M. Lega est économiste planificateur, spécialiste en gestion des industries culturelles, suivi-évaluation de projets/programmes et politiques culturelles.

M. Lega a participé à la mise en œuvre du projet « *Décentralisation et politiques culturelles : un nouveau modèle de gouvernance de la culture au Burkina Faso* », qui a bénéficié d'un financement de 100 000 dollars des Etats-Unis. Ce projet, qui a été mis en œuvre entre 2014 et 2017, vise à renforcer le processus de décentralisation de la culture par le soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes culturels au niveau local. Le renforcement des capacités et la mise en place de cadres de concertation et de dialogue entre les différents acteurs culturels ont été également inclus dans le projet.

- Monsieur **Aadel ESSAADANI**, Coordonnateur général de l'Association Racines au Maroc

M. Essaadani est consultant en politiques culturelles, directeur et gestionnaire des événements culturels.

M. Essaadani est le coordinateur scientifique du projet « *Élaborer une politique efficace pour la promotion des industries culturelles au Maroc* » qui a bénéficié d'un financement de 98 400 de dollars des Etats-Unis. Ce projet, mis en œuvre entre 2015 et 2016, visait à orienter l'élaboration de politiques culturelles au Maroc par la création d'une cartographie des industries culturelles nationales et la formulation de recommandations.

Programme

11.30-11.35 Ouverture Président de la sixième session de la Conférence des Parties de la Convention de 2005

11.35-13.00 Panel de discussion, suivi de questions et réponses avec le public

Modératrice : Mme Ouafa Belgacem

- Madame Milena SANDLER, Vice-Présidente de l'Association haïtienne des professionnels de la musique - Ayiti Mizik.
- Monsieur Hamed Patric LEGA, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso
- Monsieur Adel ESSAADANI, Coordonnateur général de l'Association Racines au Maroc